



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux médicaments pour les femmes

Question écrite n° 30045

Texte de la question

M. Jacques Krabal appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur le risque d'une pénurie de médicaments contraceptifs. Le Haut conseil à l'égalité (HCE) fait état d'une pénurie de médicaments en France aggravée par la crise du covid-19, notamment concernant les hormones féminines. La santé des femmes, la maîtrise de leur fécondité sont fragilisées, en danger en raison des trop nombreuses interruptions de production et de commercialisation de médicaments indispensables. Ce sont ainsi 1 450 cas d'indisponibilités de médicaments qui ont été constatés en France en 2019. Cette pénurie ne cesse de croître depuis des années et en 2018 selon l'institut BVA, un Français sur quatre a déjà manqué d'un médicament ou d'un vaccin pour cause de pénurie. Une autonomie européenne et nationale pour les médicaments s'avère donc essentielle, car c'est la délocalisation qui cause ces ruptures de commercialisation. C'est en effet entre 60 % et 80 % des médicaments commercialisés en France et en Europe qui sont fabriqués en Inde et en Chine. Seul le groupe Nordic Pharma produit les médicaments utilisés pour les IVG médicamenteuses. Ce monopole entraîne un risque de pression sur les prix et de rupture de production et d'approvisionnement. Comment améliorer le contrôle sur ces produits essentiels ? Comment relocaliser en Europe et en France la production des médicaments et nationaliser ceux qui ne seraient pas rentables ? Le droit des femmes implique de s'assurer que les médicaments nécessaires à l'avortement et à la contraception soient disponibles en toutes circonstances, raison pour laquelle il suscite son intervention sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30045

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3750

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)